



Concours CND SUISSE

par la Fédération Suisse des Écoles de Danse

PROJET

LE PROJET EN QUELQUES MOTS

Les 7 et 8 mars 2026, la Fédération Suisse des Écoles de Danse organisera pour la première fois en Suisse un concours affilié à la Confédération Nationale de Danse (CND). Cet événement se déroulera au Théâtre de Marens à Nyon et marquera une étape importante dans le développement des compétitions de danse en Suisse tout en inscrivant la Suisse dans un nouveau réseau promouvant la pratique de la danse.

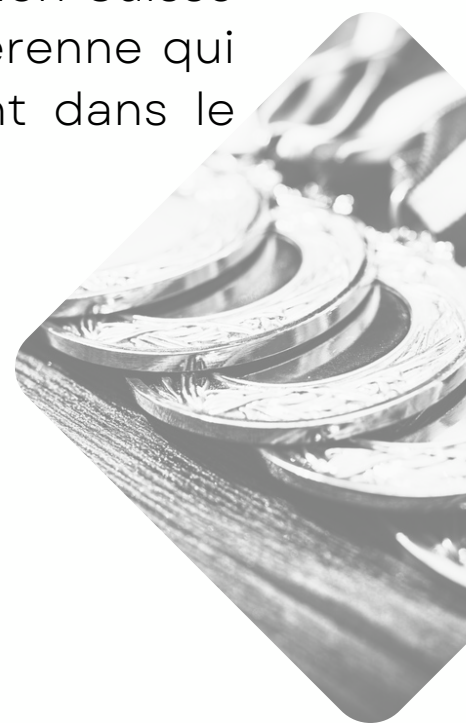
Le concours CND est une référence en France depuis près de 40 ans. Il repose sur des valeurs fortes telles que l'encouragement des jeunes talents, l'échange entre différentes écoles et styles de danse, ainsi que le développement technique et artistique des participants. La version suisse du concours reprendra ces principes en adaptant son organisation au contexte local, tout en restant fidèle à l'esprit de la CND.

L'un des objectifs majeurs de cette première édition est d'offrir aux danseurs suisses une nouvelle plateforme de compétition, leur permettant de se confronter à d'autres artistes dans un cadre structuré et bienveillant. Le concours CND Suisse organisé par la FSED s'adressera aux élèves de toutes les écoles de danse et couvrira les trois disciplines académiques que sont : la danse classique, la danse contemporaine et le modern'jazz.

En intégrant la Suisse dans le réseau de la CND, ce concours crée une nouvelle passerelle vers les compétitions européennes. Il permet aux danseurs locaux de s'inscrire dans une dynamique internationale en ayant la possibilité, à terme, de participer aux concours européens de la CND. Cette ouverture représente une opportunité pour les jeunes artistes suisses, leur offrant plus de visibilité et un accès à un niveau de compétition plus large.

La tenue de cet événement au Théâtre de Marens à Nyon, lieu culturel reconnu, souligne l'importance de cette première édition et son ambition de s'inscrire durablement dans le paysage de la danse en Suisse. Au-delà de la compétition, ce concours vise à favoriser les rencontres entre danseurs, enseignants et professionnels du milieu, contribuant ainsi à enrichir la scène chorégraphique suisse.

Avec cette première édition du concours CND Suisse, la Fédération Suisse des Écoles de Danse souhaite poser les bases d'un événement pérenne qui pourra, dans les années à venir, évoluer et s'intégrer pleinement dans le calendrier des compétitions de danse en Europe.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Étape 1 – Inscription de l'école

- Chaque école doit s'inscrire via le formulaire en ligne afin d'obtenir une carte de professeur.
- Cette carte donne accès aux loges le jour du concours.
- Maximum 2 professeurs par école seront autorisés en loges.

Étape 2 – Inscriptions des élèves

- Après validation de l'école, les professeurs ou responsables procèdent aux inscriptions des élèves.
- Deux formulaires distincts sont disponibles :
 - Formulaire individuel (variations solos)
 - Formulaire groupe/duo/trio
- Chaque inscription doit être remplie avec soin (nom, prénom, date de naissance, catégorie choisie, durée de variation, musique le cas échéant).

Étape 3 – Documents et paiement

- Les pièces d'identité des élèves, ainsi que les fichiers musicaux (uniquement pour les catégories non concernées par les variations imposées), doivent être envoyés à : ✉ concours@ecolesdancesuisse.ch
- Le paiement des frais d'inscription doit être effectué dans les 30 jours suivant la réception de la facture.
- Toute inscription incomplète ou non réglée dans les délais sera automatiquement annulée.

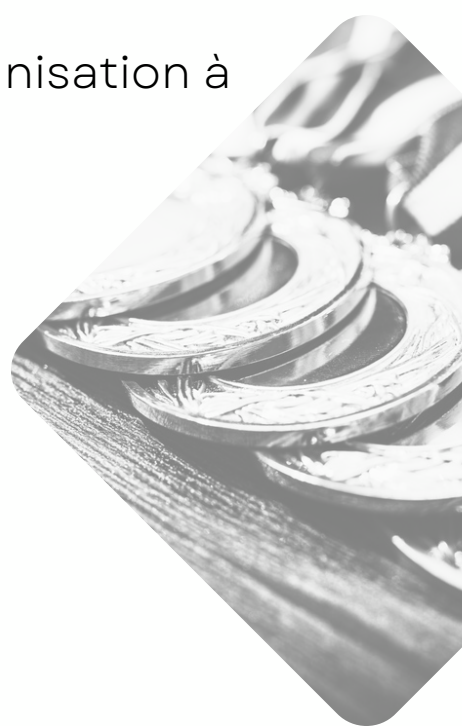
Étape 4 – Convocations

- Les convocations officielles seront envoyées environ 3 semaines avant le concours.
- Elles préciseront l'horaire de passage, les consignes d'accueil et les informations pratiques.

⚠ Important :

- Le concours est limité à un nombre maximum de passages individuels, afin de garantir la bonne organisation et la qualité de l'événement.
- Un quota supplémentaire est prévu pour les duos, trios et ensembles.
- Une fois les quotas atteints, le formulaire se ferme automatiquement et aucune nouvelle inscription ne sera acceptée.
- Les variations imposées sont disponibles sur le support vendu par notre partenaire SUD Reportage. <https://sudreportage.com/>

✉ En cas de difficultés lors de l'inscription, merci de contacter l'organisation à l'adresse suivante : concours@ecolesdancesuisse.ch



RÈGLEMENT

“Lieux d’échanges et de rencontres, les Concours CND ont pour objectif de permettre aux danseurs de diverses disciplines, de s’exprimer à travers leur Art et leur Passion.”

Le Président CND France (superviseur) : Yvon STRAUSS

Comité d’organisation du CND Suisse : Xenia Velebit-Tchérémissinoff, Denis Mattenet, Rebecca et Olivia Grobéty

Association supportant l’organisation : Fédération Suisse des Ecoles de Danse

Le présent règlement est strictement adapté du règlement national du concours CND Français.

Le jury sera composé de membres de la CND France experte dans la notation du concours CND et de personnalités de la danse Suisse. Un ou plusieurs observateurs européens seront également conviés afin de garantir la validité du concours.

Le 1er Concours CND Suisse aura lieu les 7 et 8 mars 2026 au Théâtre de Marens, à Nyon

Les frais d'engagement suivants s'appliquent à l'inscription du concours CND Suisse :

Tarif A. pour élèves des écoles reconnues par la FSED

Adhésion professeur / école = offert

Inscription élèves :

30 CHF / catégorie individuel

20 CHF / personne pour la catégorie Duo

15 CHF / personne pour la catégorie Groupe

Tarif B. pour élèves des écoles sans reconnaissance FSED

Adhésion professeur / école = 50 CHF

Inscription élèves :

40CHF / catégorie individuel

30 CHF / personne pour la catégorie Duo

20 CHF / personne pour la catégorie Groupe

Chaque inscription au concours impliquera la création d’une carte membre CND Suisse permettant au candidat qui obtiendra un nombre suffisant de point de se rendre au niveau Européen du concours CND.



1 - LES CATEGORIES

TROIS NIVEAUX D'INSCRIPTIONS SONT PROPOSES :
NIVEAU AMATEUR = Elève qui prend 1 à 2 cours de danse par semaine
NIVEAU AVANCE = Elève qui prend 3 cours et plus de danse par semaine
NIVEAU SUPERIEUR Formation = Elève en aménagement horaires ou en centre de formation

Les variations imposées sont celles des chorégrphies de la video fournie par notre partenaire SUDREPORTAGE

1.1 - CLASSIQUE

INDIVIDUELS FILLES

Sur demi-pointes	Sur pointes
Préparatoire 1 de 08 à 10 ans	Elémentaire 2 de 11 à 13 ans
Préparatoire 2 de 09 à 11 ans	Moyen 2 de 12 à 15 ans
Elémentaire 1 de 11 à 13 ans	Supérieur 2 de 14 ans à 25 ans
Moyen 1 de 12 à 15 ans	Niveau Avancé de 15 ans à 25 ans
Supérieur 1 de 14 ans à 25 ans	Niveau Supérieur Formation de 16 ans à 25 ans

(Toutes les variations sont à choisir sur le support commandé à SUD REPORTAGE)

INDIVIDUELS GARCONS

Préparatoire 1 de 08 à 10 ans
Préparatoire 2 de 09 à 11 ans
Elémentaire de 11 à 13 ans
Moyen de 12 à 15 ans
Supérieur de 15 ans à 25 ans
Niveau Avancé de 15 ans à 25 ans
Niveau Supérieur Formation de 16 ans à 25 ans

DUOS VARIATION LIBRE

Préparatoire (sur ½ pointes) de 8 à 11 ans durée : de 1'00 à 1'30
Catégorie 1 (sur ½ pointes ou pointes au choix) de 11 à 14 ans durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 2 (sur ½ pointes ou pointes au choix) de 13 à 17 ans durée : de 1'30 à 2'30
Catégorie 3 (sur ½ pointes ou pointes au choix) de 15 à 25 ans durée : de 1'30 à 2'30
Catégorie Niveau Supérieur Formation de 16 à 25 ans Durée : de 1'30 à 2'30

« PAS DE 2 » DU REPERTOIRE

(adage seulement, sur pointes)
Exclusivement en Niveau avancé à partir de 15 ans fille et garçon
ou Catégorie Niveau Supérieur Formation de 16 ans à 25 ans fille et garçon

GROUPES VARIATION LIBRE

Préparatoire (sur ½ pointes) de 8 à 11 ans Durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1 (sur ½ pointes ou pointes au choix) de 11 à 14ans Durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 2 (sur ½ pointes ou pointes au choix) de 13 à 17 ans Durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 3 (sur ½ pointes ou pointes au choix) de 15 à 25 ans Durée : de 1'30 à 3'00
Pas de Catégorie Formation pour les groupes.

1.2 – MODERN'JAZZ, CONTEMPORAIN

INDIVIDUELS

CATEGORIE ÂGE TEMPS STYLE TYPE VARIATION
Préparatoire 1J De 08 à 10 ans 1'00 mn MODERN JAZZ Variation imposée
Préparatoire 2J De 09 à 11 ans 1'00 mn MODERN JAZZ Variation imposée
Préparatoire 1C De 08 à 10 ans 1'00 mn CONTEMPORAIN Variation imposée
Préparatoire 2C De 09 à 11 ans 1'00 mn CONTEMPORAIN Variation imposée
Catégorie 1 De 11 à 13 ans 1'00 à 1'15 MODERN JAZZ - CONTEMPORAIN Variation imposée
Catégorie 2 De 12 à 15 ans 1'15 à 1'30 MODERN JAZZ - CONTEMPORAIN Variation imposée
Catégorie 3 De 15 à 17 ans 1'30 à 1'45 TOUS LES STYLES Variation libre
Catégorie 4 De 16 à 25 ans 1'30 à 2'00 TOUS LES STYLES Variation libre
Niveau Supérieur Formation De 16 ans à 25 ans 1'30 à 2'00 TOUS LES STYLES Variation libre

DUOS VARIATION LIBRE

Préparatoire de 8 à 11 ans durée : de 1'00 à 1'30
Catégorie 1 de 11 à 14 ans durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 2 de 13 à 17 ans durée : de 1'30 à 2'30
Catégorie 3 de 15 à 25 ans durée : de 1'30 à 2'30
Niveau Supérieur Formation Duos seulement A partir de 16 ans durée : de 1'30 à 2'30

GROUPES VARIATION LIBRE

Préparatoire de 8 à 11 ans durée : de 1'30 à 2'00
Catégorie 1 de 11 à 14 ans durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 2 de 13 à 17 ans durée : de 1'30 à 3'00
Catégorie 3 de 15 à 25 ans durée : de 1'30 à 3'00
Pas de Catégorie Supérieur Formation pour les groupes.

2 – INSCRIPTION AUX CONCOURS (OBLIGATOIRE SUR LE SITE EN LIGNE)

2.1- L'âge des candidats est défini au 1er janvier de l'année du concours national ; Pour se présenter aux concours, le candidat devra avoir 8 ans révolus au 1er janvier de l'année du concours national et régional, et 25 ans maximum au 1er janvier de la même année.

2.2- Aucune dérogation d'âge ne sera acceptée dans le concours national.

ATTENTION ! La notion de moyenne d'âge au sein d'un groupe n'existe pas. Chaque élève du groupe doit avoir l'âge de la catégorie au 1er janvier de l'année du concours national.

2.3- L'inscription aux concours national de la CND implique l'acceptation sans condition du présent règlement, sous peine d'exclusion sans remboursement.

2.4 - Les organisateurs du concours se réservent le droit de limiter le nombre d'inscription par école afin de l'ouvrir à un maximum d'institutions souhaitant participer.

POUR VALIDER UN DOSSIER D'INSCRIPTION EN LIGNE, LE PROFESSEUR DOIT OBLIGATOIREMENT COCHER LA CASE D'ACCEPTATION DES CONDITIONS SUR LE SITE DANS ONGLET VALIDATION ET AVOIR ENVOYE PAR MAIL :

- LES MUSIQUES DES VARIATIONS LIBRES AU FORMAT MP3 EXCLUSIVEMENT
- UN JUSTIFICATIF D'IDENTITE POUR CHAQUE CANDIDAT
- UNE PHOTO IDENTITE POUR CHAQUE CANDIDAT ET PROFESSEUR
- LA PREUVE DU REGLEMENT DU MONTANT DES ADHESIONS ET INSCRIPTIONS.

2.4- Les candidats en individuels, duos ou groupes ayant obtenu un 1er prix au concours dans un style doivent s'inscrire l'année suivante pour ce même style en niveau avancé dans la même catégorie ou en amateur dans la catégorie suivante si son âge le permet.

2.5- Les candidats en individuels, duos ou groupes présentant une chorégraphie réalisée par un chorégraphe de renom doivent s'inscrire au moins en niveau avancé.

2.6- Les enseignants ne peuvent pas participer en qualité de candidat aux concours régional et national.

2.7- Dans un groupe, des candidats de niveau amateur et avancé peuvent être mélangés de même que des candidats de niveau avancé et de niveau supérieur. Le groupe devra s'inscrire dans le niveau majoritairement représenté.

2.8- Les candidats en individuels, duos ou groupes ayant obtenu 17 et + au concours national de leur pays d'origine uniquement auront accès au concours européen suivant le règlement de ce concours.

3 – VARIATIONS

3.1- Un candidat n'a droit qu'à trois passages physiques sur scène au concours national.

3.2- Dans toutes les catégories « en individuel », un candidat n'a droit qu'à deux passages sur scène.

3.3- Un groupe peut être constitué de 3 à 15 élèves (musiciens et aides en coulisses ou sur scène compris).

4.5- Une chorégraphie de variation libre individuelle ne peut être présentée plus de trois fois (maximum) par une même école.

4 – CANDIDATS LIBRES

Des candidats qui ne prennent pas de cours dans une école peuvent se présenter en « candidats libres » :

- CLASSIQUE : à partir de catégorie Supérieur en individuels et à partir de la « catégorie 3 » en Duos et en Groupes

- AUTRES DISCIPLINES : à partir de la catégorie 3 en Individuels, Duos et Groupes.

5 – DISQUALIFICATION ET PERTE DE POINTS

5.1- Motifs de disqualification :

- Non-respect du règlement,
- Dépassement de la durée des variations libres (chronométrage à partir du début de la prestation) et jusqu'à sa fin, qu'elle soit dansée, chantée, récitée avec ou sans musique,
- Dépassement du nombre de candidats autorisé dans un groupe sans justificatif valable à présenter obligatoirement le jour de la convocation
- Candidat(s) étant pris sous le coup de produits dopants ou alcool,
- Manque de respect de la part : des danseurs, professeurs ou spectateurs envers les membres du Jury, les observateurs, les encadrants, les danseurs, les professeurs ou les organisateurs.
- Non-respect de l'article 7.2 du règlement

5.2- Motifs pouvant entraîner une perte de points :

- Manquement dans la variation imposée
- Toute tenue non conforme aux tenues exigées (voir article 6 et 7 du règlement)
- Si un ou des candidats en individuels, duos ou groupes en Niveau avancé ou en niveau Supérieur s'inscrivent délibérément en Niveau Amateur (le jury les reclasera avec perte de points)
- Chaque candidat individuel, duo ou groupe doit produire un enregistrement musical de très bonne qualité format MP3 et le télécharger sur le site en ligne. Les coupures doivent être faites à la fin d'une phrase musicale. Un mauvais montage ou enregistrement est susceptible de pénaliser les candidats.

6. TENUE OBLIGATOIRE

6.1 - Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en Classique :
Filles : Justaucorps de couleur claire ou vive (Voir couleurs autorisées sur support vidéo), jupette courte autorisée (jupette en voile style Empire sous poitrine, non autorisée), collant clair,
Les couleurs non acceptées sont : noir, bleu marine, marron foncé, gris foncé, etc.
Coiffure : Chignon avec accessoires discrets – pas de bijou.
Garçons : Collant gris ou blanc, tee-shirt (collant noir interdit), Port de gaine obligatoire à partir de la catégorie Elémentaire
Répertoire : Costume obligatoire.

6.2- Tenue exigée pour les variations imposées catégories individuelles en jazz et contemporain :
Shorty noir + haut de couleur vive ou claire et près du corps – Combi-short de couleur claire ou vive ou short + justaucorps de couleur vive ou claire ou brassière (couleurs foncées interdites -Voir couleurs autorisées sur support vidéo).
Coiffure : Queue de cheval haute et cheveux lâchés interdits
Jazz : pédilles et bottines autorisées – Contemporain : pieds nus obligatoires.

6.3 - Les candidats doivent se présenter en tenue de scène à la remise des prix.

7. COSTUMES ET ACCESSOIRES

7.1 - Les costumes et accessoires sont acceptés pour l’ensemble des styles sauf pour les variations imposées. Le temps de mise en place des accessoires est comptabilisé dans la durée de la prestation et posé en même temps que le placement des candidats sur scène. Les décors ne sont pas acceptés.

7.2 - Les accessoires encombrants (merci de prendre contact avec les organisateurs avant votre choix définitif), toxiques ou non conformes aux règles élémentaires et normes de sécurité sont exclus. Tous produits de type talc, paillettes, poudre, peinture sur corps ou produits assimilés ainsi que fumigène, carboglace, etc... sont interdits (gêne occasionnée aux candidats suivants sur le plateau et perte de temps pour nettoyage), et entraînent la disqualification.

8. CHOREGRAPHIES SPECIFIQUES C.N.D.

8.1 - Les chorégraphies présentées sur le support pédagogique et vendues par SUD REPORTAGE, seront exclusivement réservées aux concours de la C.N.D. Il est interdit de se servir de ces variations dans d’autres concours. Pour les galas de fin d’année des écoles, une demande d’autorisation doit être adressée par courrier au siège de la C.N.D. – 1945 ROUTE DE MARSEILLE – 13510 EGUILLES ou par mail : confederation.nationale.danse@wanadoo.fr
Les Présidents qui assistent à la présentation de l’une des variations de la C.N.D. lors d’un concours extérieur à la C.N.D. sont tenus de signaler aux organisateurs et au Jury, l’illégalité de la situation. Les clés USB ne doivent pas être dupliquées, droit d’exclusivité.

9. PHOTOS ET VIDEOS

9.1 - Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites. Seules les personnes ou Entreprises accréditées par la C.N.D. sont autorisées. Toute personne n’ayant pas l’accréditation sera exclue de la salle et susceptible d’être poursuivie en justice. Les concurrents n’ont aucun droit sur les prises de vues, télévision, vidéos, photos ou autres, effectuées durant le concours et sa préparation.

10. NOTATION ET CLASSEMENT

10.1 - BARÈME

Moyenne des Notes

18 à 20

17

16

15

14

12 & 13

< ou = 11

Observations

1er Prix avec félicitations du jury + accès au concours Européen

1er Prix à l’unanimité

1er Prix

2ème Prix

2ème Prix

3ème Prix

Diplôme de participation

Ce barème est applicable aux candidats se présentant en :

Niveau Amateur

Niveau Avancé

Niveau Supérieur.

10.2- RECLASSEMENT

Le Jury souverain garde l’entière liberté de reclasser un candidat dans une autre discipline si c’est possible, en Niveau Avancé ou Supérieur sans appel en accord avec l’observateur dans les concours régionaux. Pas de reclassement au concours national ou européen.

11. Assurances

Chaque candidat doit être assuré personnellement pour les accidents et la responsabilité civile.



CND

SWITZERLAND

DANCE COMPETITION

Organised by FSED / FSSD / VST